

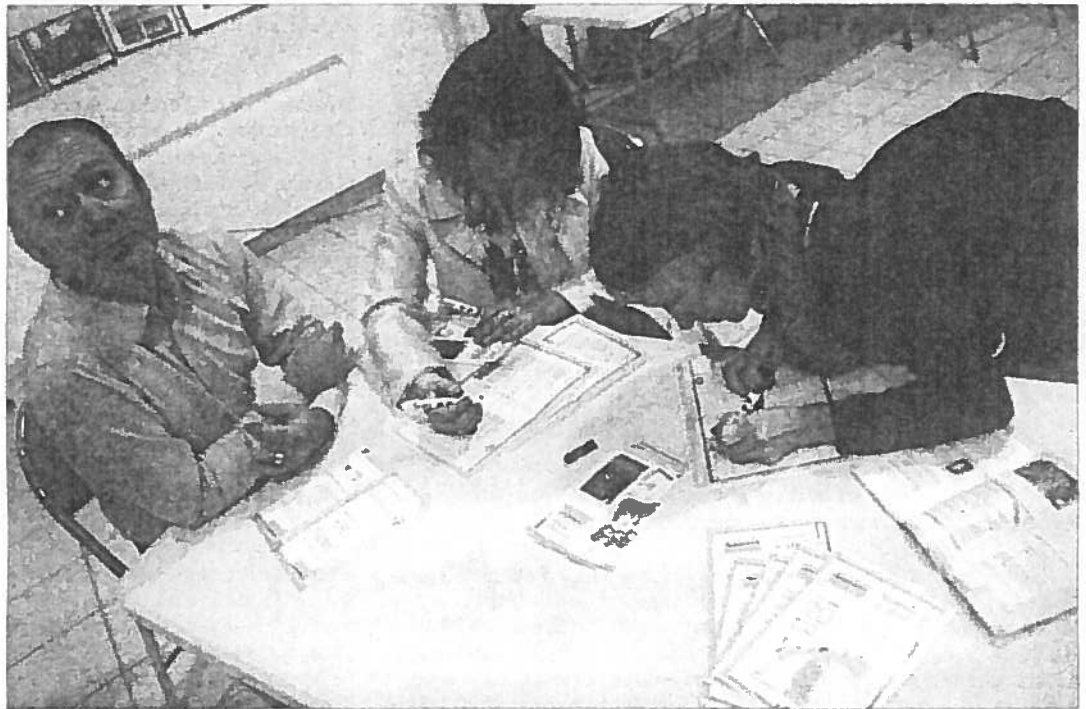


**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 17 NOVEMBRE 2014**

CL 17/11/2014

# GrandCognac lance le défi des économies d'énergie

- Réaliser plus de 8% d'économies d'énergie, ça vous tente ?
- C'est le moment de rejoindre le défi «familles à énergie positive»
- Un concours par équipes auquel participe cette année GrandCognac.



Lors de la présentation du concours vendredi soir, quatre équipes du territoire se sont déjà constituées.

Photo G. B.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

**C**et hiver, saurez-vous faire plus de 8% d'économies d'énergie ? Si le défi vous tente, c'est le moment de rejoindre «Les Branchés», «Dragibus», «Saint-Martin» et «Les Cagouilles vertes», les quatre équipes cognacaises déjà engagées dans le concours «familles à énergie positive». Pour la première fois, GrandCognac s'associe à cette opération nationale organisée par l'ONG Prioriterre dont l'objectif est de démontrer que «tous ensemble il est possible de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre grâce à l'application au quotidien de quelques éco-gestes». L'initiative a été présentée et détaillée au public vendredi soir, dans les locaux du Cognac yacht rowing

club, par Michaël Charruault, responsable de l'espace Info-énergie d'Angoulême et référent de cette opération qui s'étend du 1<sup>er</sup> décembre au 30 avril et permet par ailleurs à chacun d'en profiter pour réduire ses factures d'énergie. Le principe est simple: il suffit de s'inscrire (1) pour rejoindre une équipe existante ou d'en composer une réunissant des familles, amis ou collègues de travail. Dans ce dernier cas, de désigner un capitaine, lequel fera l'interface avec Michaël Charruault tout au long de ce défi dont les contraintes sont mineures: relever une fois tous les 15 jours les compteurs d'énergie de son propre logement et se plier avec assiduité à quelques-uns des 100 éco-gestes du guide proposé sur le site de l'opération (2). Au

choix. «On fournira aussi un kit à chaque équipe comprenant des outils, wattmètre, débitmètre, enregistreur de température, afin que chacun puisse aller plus loin s'il le souhaite dans la mesure de ses consommations des différentes énergies, indique Michaël Charruault. Les capitaines seront formés à leur utilisation».

## 200€ d'économie par foyer de gain

Une fois l'ensemble de ces éléments collectés, ils seront consignés dans une base préalablement renseignée par chaque équipe (type de logement de chaque membre, nombre d'occupants, source(s) d'énergie du foyer, consommation de l'année antérieure...), puis moulés pour accoucher d'une consommation théorique sur la période. Ainsi, tous les participants pourront suivre régulièrement l'impact de leurs actions «et voir comment en faisant des choses simples, concrètes et mesurables, on peut économiser et faire du bien à notre belle planète. Et dans la convivialité en plus», souligne Pascale Belle, l'élue communautaire en charge de l'environnement et du cadre de vie.

«200€ d'économie par foyer, c'est la moyenne relevée lors des cinq éditions précédentes de l'opération», assure Michaël Charruault. Pour la planète et sur la même durée, «c'est 13 millions de Kw/h économisés soit la consommation de 450 foyers, et 2 300 tonnes de CO2 évitées, soit 6 000 voitures de moins», ajoute-t-il.

Des chiffres auxquels la vingtaine de participants à la présentation de vendredi n'ont pas été insensibles. Comme ceux du petit quiz qui leur était proposé (lire encadré). «Ça compte, dit Pascaline, Cognacaise de 34 ans, mère d'un enfant. Il faut prendre conscience que des petits gestes, accessibles à tous, peuvent faire beaucoup pour notre environnement. Que c'est possible de changer les choses, en changeant nos habitudes, si on s'y met tous. C'est important comme ça l'est aussi de donner l'exemple à nos enfants». Il reste 15 jours aux candidats pour s'inscrire à ce concours qui récompensera également les équipes ayant atteint le plus haut pourcentage d'économie.

(1) Espace Info-énergie au 05 45 92 95 93 auprès de Michaël Charruault.

(2) [www.familles-a-energie-positive.fr](http://www.familles-a-energie-positive.fr)

## Petit quiz sur les petits gestes à grandes économies

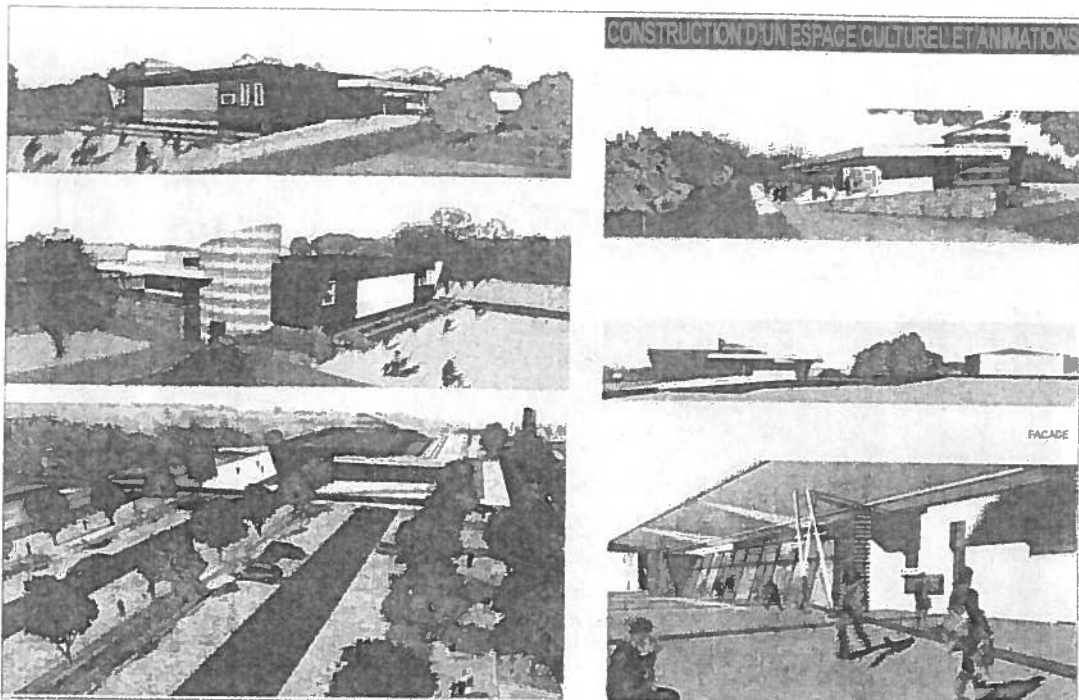
1. Un cycle de machine à laver à 90° consomme par rapport à un cycle à 30/40°: 2, 3 ou 4 fois plus ?
2. Baisser d'un degré la température d'un logement permet une économie de la consommation de chauffage de: 1 à 3%, 4 à 6%, 7 à 14% ?
3. Sur une année, un robinet qui

- goutte gaspille: 3 litres, 350 litres, 35.000 litres, ?
4. Couvrir une casserole permet: moins de vapeur, 10% de gain sur l'énergie de cuisson, divise par 2 la consommation ?

Réponses. 2, 3, 3, 1 et 3.

# La commune s'offre un espace culturel et d'animation

Depuis dix ans dans les cartons, le projet d'une salle de spectacle devient réalité. Elle sortira de terre au premier trimestre 2016.



Voilà à quoi ressemblera le futur espace culturel dont la réalisation a été confiée à l'agence d'architecte Caillaud-Piguet.

Repro CL

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

**O**n va peut-être baptiser cette salle l'Arlésienne finalement, depuis le temps qu'on en parle.» Près de dix ans en effet. À l'instar de son homologue Pierre-Yves Briand de Châteaubernard qui inaugurerait «Le Castel» le mois prochain, Alain Riffaud aura bientôt la joie d'étrenner lui aussi sa salle de spectacle à Cherves.

«Un espace culturel et d'animation qui sera en fonction au premier trimestre 2016 si tout se déroule comme prévu.», annonce le maire de Cherves-Richemont. Le permis de construire sera délivré courant décembre, les plis en réponse à l'appel d'offres seront eux ouverts cette semaine. L'agence d'architecture Caillaud-Piguet de Saintes, a

été retenue pour mener ce projet dont le coût s'élève à «environ 3 millions d'euros». La commune a sollicité des aides et contracté un emprunt sur vingt-cinq ans pour le financer. «Un financement adapté afin de pouvoir investir sur d'autres choses à l'avenir. La situation de nos comptes et notre capacité d'autofinancement sont suffisantes aujourd'hui pour nous permettre de le supporter», précise Alain Riffaud.

## Une salle pouvant accueillir 500 personnes

Ce futur espace s'étendra sur 1 300m<sup>2</sup>, sur un terrain appartenant à la commune situé au-dessus du Conservatoire du vignoble, route de Burie. Il comprendra une salle pouvant accueillir 500 per-

sonnes, un hall, un bar, des locaux techniques, un office traiteur et des petites salles. Un aménagement paysager et des parkings seront réalisés à l'extérieur.

«Le lieu pourra accueillir des concerts, des manifestations diverses, du théâtre, des spectacles d'associations ou des écoles, et pourra également servir aux besoins des communes voisines», souligne Alain Riffaud, impatient de voir sortir de terre ce projet resté longtemps dans les cartons de sa mairie.

«Notre salle des fêtes était vraiment trop petite au point d'être dans l'incapacité d'accueillir aujourd'hui en toute sécurité ne serait-ce que les manifestations des écoles. Là, on va pouvoir enfin disposer d'un véritable outil, à la mesure des besoins de la commune», conclut l'élu ravi.

BASSAC

So 17/11/2014

# Les citoyens doivent être associés au débat

La dernière assemblée générale du Conseil de développement durable (CDD) a réuni près de 80 délégués à Bassac, accueillis par Nicole Roy, la maire de la commune. Le président Jacques Vian a rappelé que l'une des missions essentielles du CDD est de porter la réflexion citoyenne qui doit accompagner les politiques d'aménagement du territoire du Pays Ouest Charente, afin de répondre « aux questions du mieux vivre ensemble dans notre proche environnement ». Jacques Vian a insisté sur la nécessité d'associer les habitants au projet de réforme territoriale et la fusion des régions : « le débat citoyen doit vivre ».

Jérôme Sourisseau, président du Syndicat de Pays Ouest Charente-Pays du cognac, a annoncé la création de la nouvelle structure appelée à remplacer ce syndicat, un « pôle d'équilibre territorial et rural », par arrêté préfectoral, mieux adapté à répondre aux besoins et projets du territoire. « Un conseil économique et social modeste. »

## Patrimoine de l'Unesco

À la suite de ce projet, le président et son bureau ont proposé une large refondation du CDD en renforçant sa composition avec des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs (lire par ailleurs). Yves Thomas, trésorier du CDD, a présenté la synthèse de la



Jérôme Sourisseau, Jacques Vian, Nicole Roy et Yves Thomas ont animé les débats. PHOTO S. M.

charte paysagère, à laquelle seulement 60 % des communes ont répondu. Approuvée par 52 % d'entre elles. « Il faut faire vivre la charte », un moyen, en particulier, de préserver le petit patrimoine des collectivités et d'aider la mise en place des Plans locaux d'urbanisme (PLU). Les délégués ont approuvé le dossier d'inscription du Pays du cognac au patrimoine de l'Unesco, ainsi que le soutien aux actions retenues dans un programme Leader (1), notamment celles liées à la préservation environnementale et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Enfin, le président a rappelé que le CDD assure l'ingénierie du Prix du développement durable (4<sup>e</sup> édition, inscription avant le 31 janvier 2015,

## LES MEMBRES

Treize membres (au lieu de sept) composent le Conseil de développement durable : Michel Adam, Maxime Blanchet, Anne-Marie Bodin, Pierre Szersnovicz, Jean-Marie Saille, Jonathan Munoz, Renata Scant, Jackie Barbaud, Danielle Babinault, Jean-Pierre Pottier, Nicole Cornibert, Yves Thomas et Jacques Vian.

pour les sept catégories concernées).

**Samuel Méchain**

(1) Liaison entre actions de développement de l'économie rurale.

# La cohabitation oui, mais la fusion ne passe pas

**FOOTBALL** Le partage du futur complexe sur le site du stade Claude-Boué doit-il amener une fusion entre Cognac et Châteaubernard ? Les premiers le souhaitent, les seconds non

**DIDIER FAUCARD**  
d.faucard@sudouest.fr

La construction du complexe aquatique aux Vauzelles sous l'égide de Grand Cognac a, on le sait, un effet collatéral. L'Union Amicale Cognac Football (UACF) a dû vendre trois terrains pour que le projet puisse voir le jour. « Nous n'étions demandeur de rien, mais nous n'avons pas voulu aller contre la volonté de la collectivité », indique Gérard Seguin, le président du club cognaçais.

En contrepartie, la Communauté de communes (CdC) s'est engagée sur la mise en place d'un pôle football sur le site du stade castelbernardin Claude-Boué. À l'horizon de septembre 2015, on pourra jouer et s'entraîner sur quatre terrains : deux en herbe et deux en gazon synthétique (lire ci-dessous). Un site que devront se partager les Cognaçais, 350 licenciés depuis la fusion avec Crouin, et le club voisin de Châteaubernard, qui revendique 230 licenciés, dont 160 jeunes.

## Une fusion ?

Comment ? Bonne question, et c'est là que ça coince un peu. Du moins sur les modalités, car sur le fond « il n'y a pas d'animosité entre nous. Nous ne sommes pas ennemis », rassure Gérard Seguin.

Dans l'idée des Cognaçais, ce rapprochement pourrait se traduire, à terme, par une fusion pure et simple. « Dans l'idéal ce pourrait être en 2016 », glisse le président de l'UACF. « Imaginez, cela ferait plus de 600 licenciés. Ce club du Grand Cognac serait le premier de la Ligue du Centre-Ouest, en terme de pratiquants », poursuit-il.

Mais cette fusion, les Castelbernardins n'en veulent à aucun prix. C'est net, et ils le disent haut et fort. Un refus motivé par la crainte d'y perdre leur âme. « Nous voulons



Fabrice Arneau et Patrick Balluteau, attachés à conserver l'identité de Châteaubernard. PHOTO D.F.

**« Nous sommes un club plus familial que Cognac. Nous n'avons pas les mêmes objectifs »**

garder notre identité. Nous sommes un club plus familial que Cognac. Nous n'avons pas les mêmes objectifs. Eux, sont plus du côté de la compétition. Nous, l'objectif c'est que les jeunes prennent simplement le plus de plaisir possible », expliquent Fabrice Arneau et Patrick Balluteau, l'actuel président du club et son prédécesseur.

Un argument que Gérard Seguin rejette. « Ce n'est pas le "club riche" qui va manger le "petit". Tout le monde aurait, au contraire, à y gagner. La fusion avec Crouin, par exemple, s'est très bien passée. Nous sommes ravis qu'ils aient amené une équipe féminine. Et personne n'a été écarté. Au con-

traire, nous avons besoin de tout le monde. Mais nous ne faisons pas non plus une obsession de cette fusion. Nous faisons notre boulot avec notre club. On verra bien comment ça se passera une fois sur place. »

C'est tout vu pour Fabrice Arneau et Patrick Balluteau. Le club ne changera pas sa position d'un iota. « S'il y a fusion, ce sera une décision politique, mais ce ne sera pas avant les prochaines élections car nous savons que l'actuelle municipalité est derrière nous. À moins qu'il y ait une pression du Grand-Cognac, mais ce serait malvenu par rapport à Châteaubernard », disent-ils. Sûrs d'être aussi soutenus par les joueurs et les parents des enfants.

## Petites chamailleries

« Nous avons beaucoup d'arrivées cette année, c'étaient des gens qui ne voulaient pas aller à Cognac Et si quelque chose nous est imposé, tout le monde ici démissionnera. »

De fait, les Castelbernardins préfèrent parler de cohabitation. Et s'inquiètent plutôt de l'organisation du planning dans l'occupation des terrains pour que tout le monde y trouve son compte, même si l'équipe première de Cognac continuera à jouer, dans un premier temps, à La-Belle-Allée. « Ça risque d'être juste, il manque au moins un terrain », risque Patrick Balluteau.

Une analyse que partagent les Cognaçais. C'est au moins ça. Pour le reste, même si personne n'espère une guerre des clubs, des petites chamailleries commencent à apparaître. « Dans le futur bâtiment qui sera construit à côté des terrains, au départ, Châteaubernard ne voulait rien. Maintenant, ils ont obtenu un bureau », lance Gérard Seguin. « Puisque c'est une réalisation communautaire, on a bien le droit d'accéder aux bureaux et au club house », répondent Fabrice Arneau et Patrick Balluteau. Voilà qui promet.

## Les élus : « Nous n'imposerons rien »

Quatre terrains : ainsi se présentera le futur pôle football du Grand-Cognac. Deux terrains en herbe et deux en gazon synthétique. « Un qui sera consacré aux entraînements et l'autre sur lequel on pourra faire de la compétition, ce qui permettra à coup sûr de jouer en hiver. Et puis cela rejoint aussi une préoccupation écologique, puisque l'on aura besoins d'utiliser moins d'eau », explique Romuald Carry, le vice-président de la Communauté de communes en charge de la commission des sports qui suit le dossier en compagnie d'Yves Briand, président de la commission des infrastructures

et grands projets. Les terrains seront livrés en septembre 2015. Un bâtiment englobant des vestiaires, des bureaux. Un club house est également prévu.

À l'origine, il devait faire 700 m<sup>2</sup>, « mais rien n'est finalisé. les clubs ont commencé à dire qu'ils allaient manquer de place et qu'il fallait des bureaux supplémentaires. On va voir ce que l'on va faire. Mais il y aura forcément un décalage avec les terrains », ajoute Romuald Carry. Un projet global de 4 millions d'euros, sur lequel les clubs ont été étroitement associés, « à raison d'une réunion toutes les trois semaines », précise l'élu. Qui n'est

pas sans ignorer que les clubs auraient bien aimé un terrain de plus. « Mais il arrive un moment où les moyens sont limités »,

## Pas d'inquiétude

Si les élus du Grand-Cognac se sont bordés de tous les côtés, notamment du côté de la Fédération française de football, pour offrir au club le meilleur outil possible pour se développer, il n'est apparemment pas question pour eux de rentrer dans l'organisation et le partage des terrains et encore moins dans la problématique fusion ou pas fusion. « De quel droit ? Nous n'avons pas à nous ingérer

dans la vie des clubs. Yves Briand et moi-même sommes bien d'accord et Michel Gourinchas est ferme sur ce point. C'est à eux de voir ce qu'ils préfèrent. Quelle sera la meilleure solution à moyen ou long terme ? Nous n'avons pas à rentrer là-dedans. Nous n'imposons rien. L'essentiel pour nous est d'offrir au maximum de personnes la possibilité de découvrir et de jouer au football », affirme Romuald Carry.

Qui se veut également optimiste, « je n'ai d'inquiétude sur rien. Je pense qu'il faut laisser le temps au temps et que les clubs avancent à leur rythme. »

So 17/11/2014

# 84 % des passagers pour la Corse sont de Charente

**BRIE-CHAMPNIERS** Une enquête de satisfaction menée auprès des passagers de Corsicatours livre des enseignements sur la perception de l'aéroport charentais

DANIEL BOZEC  
d.bozec@sudouest.fr

Quatre ans sans vol commercial à l'horizon de la tour de contrôle de Brié-Champniers valaient bien une enquête de satisfaction. Elle a été menée auprès des passagers qui ont pris la destination de la Corse au départ de l'aéroport charentais, le voyageur Corsicatours étant le premier à instaurer des rotations de vols charters depuis le départ fracassant de Ryanair, en mars 2010.

## 1 Le contingent des Charentais

Premier enseignement de cette enquête communiquée par le Syndicat mixte des aéroports de la Charente (Smac), sur les 273 voyageurs qui ont répondu au questionnaire, 84 % étaient charentais. Loin devant les bataillons des passagers de Charente-Maritime et de Vienne, respectivement 7 et 4 %.

Rien ne vaut un aéroport au bout de la rue : davantage d'habitants de Champniers (25) que d'Angoulême (24) ont pris la destination de la Corse.

## 2 Plébiscite sur les petits détails

Trouver son chemin sans difficulté, apprécier le sourire du personnel et tomber sur une lunette des WC

aussi propre que chez soi : autant de petits riens qui font la réputation d'un aéroport. Notons le bon signallement de l'aéroport (87 % de « satisfaits » ou « très satisfaits »), la facilité de trouver une place sur un parking conséquent (96 % de « satisfaits » ou « très satisfaits »), l'orientation dans la petite aérogare (99 % de « satisfaits » ou « très satisfaits »), un moindre mal, l'amabilité du personnel (98 % de « satisfaits » ou « très satisfaits ») et surtout la décisive propreté des sanitaires (81 % de « satisfaits » et « très satisfaits », 14 % n'ayant pas utilisé le service).

## 3 À revoir, la salle d'embarquement

Un effort manifeste est à faire sur le confort de la salle d'embarquement, logée dans un espace modulaire (65 % de « satisfaits » ou « très satisfaits », statistique la plus faible de tout le questionnaire, contre 35 % de « pas satisfaits du tout » et « pas très satisfaits »). « De nouveaux investissements » à cet effet sont envisagés en 2015 : « Ce sont des espaces un peu restreints, vieillots et surtout il fait chaud l'été », convient Nicole Bonnefoy, conseillère générale et présidente du Smac.

## 4 97 % pour d'autres destinations

Sans surprise, à la question « souhai-



En avril, sur le tarmac de l'aéroport, les premiers voyageurs à destination de Figari, en Corse du Sud. PHOTO ARCHIVES AIR FLECAUD

tez-vous d'autres destinations au départ d'Angoulême ? », les intéressés répondent à 97 % par l'affirmative, les plus citées étant « l'Italie, l'Espagne, Londres et le Maroc ». « Il s'agit de pérenniser voire développer d'autres destinations, sans tomber dans l'extrême. On ne sera jamais Bordeaux », commente Nicole Bonnefoy. Quant à l'extension des vols pour la Corse à la haute-saison estivale, annoncée pour quasi-acquiescée par Jean-Marc Etton, PDG de Corsicatours dans « Sud Ouest » du 21 octobre, elle n'est « pas actée », précise Nicole Bonnefoy. « Mais on peut considérer que c'est en bonne voie. » Toujours est-il que le soutien controversé de la desserte, à hauteur de 50 000 euros cette année,

## Le pari de l'aviation d'affaire

Le Syndicat mixte des aéroports de la Charente (Smac) envisage la construction d'ici « la fin du premier semestre 2015 » d'un garage pour avions. Coût : 100 000 euros. L'équipement va de pair avec un Groupeement d'intérêt économique (GIE) auquel songent plusieurs entreprises charentaises pour les déplacements professionnels de leurs salariés : « Elles sont intéressées pour mutualiser un avion », indique Ni-

cole Bonnefoy, présidente du Smac. L'entreprise d'aviation présente le pour assurer ces mouvements d'ores et déjà évalués au nombre de 80, pour la première année, a fait valoir au Smac la nécessité de construire un hangar. Un abri qui pourrait être aussi loué à d'autres propriétaires d'aéronefs : « Il est difficile de trouver un tel garage, il peut être utile », fait valoir Nicole Bonnefoy.

n'augmentera pas : « Corsicatours demande la même, on reste dans une aide raisonnable, avec une am-

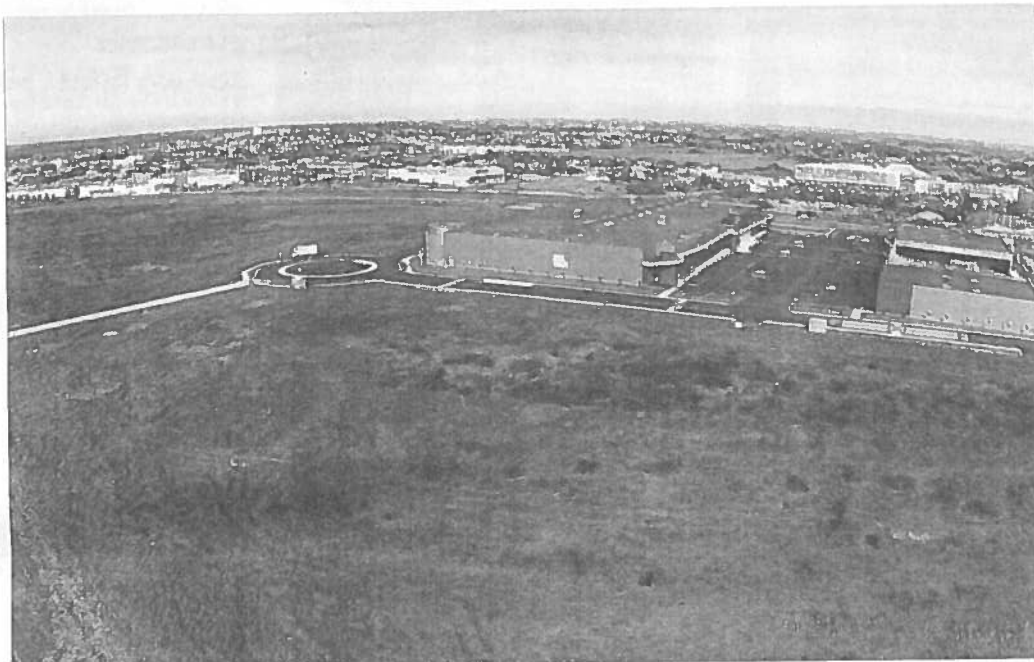
plitude plus grande, le temps d'asseoir la ligne », se satisfait Nicole Bonnefoy.



# Cognac: les zones d'ombre du Mas-de-la-Cour

■ Aux portes de Cognac, la zone du Mas-de-la-Cour et Bellevue peine à se remplir  
■ Des patrons désireux de s'y implanter dénoncent la multiplicité des intermédiaires  
■ Et révèlent la présence d'un étrange personnage.

Ismaël KARROUM  
i.karroum@charentelibre.fr



L'espace du Mas-de-la-Cour et Bellevue est appelé à devenir la plus grande zone d'activités de Charente. Pour l'instant c'est le désert.

Photo CL

**A**u départ, ils ont cru qu'on leur faisait une blague: un peu moins d'un million d'euros le bâtiment brut de 600 mètres carrés, non aménagé à l'intérieur. Ces chefs d'entreprise cognacais se sont demandés si le carrelage était plaqué or. «Mais c'était brut de brut. Une dalle béton, avec un bardage métallique, dans un grand bâtiment de 1.000 mètres carrés coupé en deux par un mur de parpaing. Et quand on demandait le détail du prix, on n'avait aucune réponse», dit l'un des entrepreneurs qui envisageait de s'installer dans la zone d'activités du Mas-de-la-Cour et Bellevue, aux portes de Cognac. Note hors taxe, bien entendu ! Un autre entrepreneur décrit: «Le lendemain d'une proposition, l'intermédiaire m'a rappelé pour me dire qu'il ne faisait une fleur en cassant le prix de 100.000 euros». Il a préféré abandonner son projet d'installation aux portes de Cognac dans ce qui est appelé à devenir la plus grande zone d'activités de Charente. Mais qui pour l'instant fait surtout parler d'elle par son côté désertique, ses coûts, ses intermédiaires multiples et un conseiller étonnant, Bertrand Juvenal, condamné il y a un an pour corruption en Gironde.

## Des patrons étonnés par les prix

Michel Gourinchas, le président de GrandCognac, s'impatiente: «Ce dossier n'a que trop traîné. On a perdu beaucoup, beaucoup de temps. Si c'était à refaire, je ne suis pas sûr que nous aurions confié cet aménagement à Territoires Charentes». Le maire de Cognac n'est pas le seul à trouver le temps long. Alors que la zone peine à se remplir, des chefs d'entreprise, qui se voyaient bien implanter leur activité sur la zone, se languissent également. Un comble quand le discours officiel met sur le dos de la crise les difficultés de

## Des intermédiaires pour séduire les grands groupes

CFA Atlantique n'est pas le seul intermédiaire mandaté pour commercialiser des lots de la zone du Mas-de-la-Cour et Bellevue, à Cognac. Le cabinet Arthur Lloyd, par exemple, a aussi mandaté pour en négocier. Dans ce genre d'opération, le recours à des gros promoteurs commerciaux est la règle. S'il gonfle le ticket d'entrée des entreprises, il séduit les élus sur un aspect essentiel: ces promoteurs ont les capacités et les contacts pour attirer de grandes enseignes nationales censées être, ensuite, les locomotives des zones aménagées. Bernard Alloir, le directeur de

commercialisation des parcelles. Certains ont abandonné, d'autres persévèrent. Tous tiennent le même discours: il y a trop d'intermédiaires dans ce dossier. «Au final, on se retrouve avec des prix proposés qui n'ont rien à voir avec la ville ! Ce que l'on nous propose, c'est encore plus cher qu'à Poitiers !». Quasiment un million d'euros les 500 mètres carrés, livres bruts, ça semble en effet prohibitif, même si ce tarif intègre une quote-part pour le traitement des eaux de la zone et les parkings. Selon plusieurs professionnels interrogés, ce prix est surévalué «d'au moins 20%. Minimum». A l'origine, la SAEML (société anonyme d'économie mixte locale) Territoires Charente discutait en direct avec les entreprises. «On nous proposait une parcelle à 30 euros du mètre carré, avec constructeur libre mais obligation de respecter une charte architecturale et environnementale», dit un chef d'entreprise. Quelques mois plus tard, Territoires Charente l'a finalement

Territoires Charente, ne cache d'ailleurs pas: «Nous travaillons sur 50 opérations et nous travaillons donc avec des partenaires». Au risque de perdre les clients intéressés. Ne s'y retrouvant plus parmi les propositions différentes qui lui étaient faites pour s'installer à Cognac, un chef d'entreprise a eu le culot de donner un même rendez-vous à... trois intermédiaires ! Ils ont été surpris de se retrouver ensemble. J'ai indiqué à tout le monde le prix que chacun me faisait, ainsi que ce que moi je voyais ailleurs, puis je leur ai demandé de revenir vers moi», dit-il.

orienté vers CFA Atlantique, un promoteur bordelais spécialisée dans l'aménagement commercial qui appartient à la Financière Duval. Lequel CFA Atlantique a fini par le diriger vers Bertrand Juvenal.

## L'intermédiaire déjà condamné pour corruption

C'est cet homme de 66 ans, installé près de Saintes, qui a proposé le fameux bâtiment à un million. Et cette fois, le constructeur était imposé: c'était CFA Atlantique, dont il a été directeur des années, avant de créer son entreprise, et personne d'autre. C'est toujours Bertrand Juvenal qui a lassé le responsable d'une grande enseigne. Ce dernier n'hésite pas à lâcher: «Il y a trop d'intermédiaires, mais le loup dans la bergerie, c'est lui». Contacté en début de semaine, Bertrand Juvenal assure: «Je suis mandaté directement par Territoires Charente, j'interviens comme conseiller en organisation

et aménagement commercial. Je rencontre les gens, je discute avec eux, je fais bénéficier la SAEML de mon expérience, mais ce n'est pas moi qui fixe les prix». Le problème, c'est qu'au-delà du ressenti des personnes qui ont négocié avec lui, Bertrand Juvenal a un parcours qui n'est pas sans tache. En juin 2013, il a été condamné pour «corruption» à 4 mois de prison avec sursis dans le dossier du Village des Marques de Saint-André-de-Cubzac. Un aménagement qui, selon Tracfin et la justice, a donné lieu à des mouvements d'argent litigieux en faveur du président PS de la communauté de communes du Cubzagaïs, Christian Mabille. L'élu, lui, a écoupé d'un an de prison avec sursis. Au cours de l'audience à Bordeaux, il avait aussi été rappelé que le nom de Bertrand Juvenal avait été cité dans la tentaculaire affaire Urba, dossier de financement illicite du PS dans les années 90. Alerté au printemps, Michel Gourinchas avait demandé à la SAEML Territoires Charente que Bertrand Juvenal n'apparaisse plus «à aucun titre, dans l'aménagement du Mas-de-la-Cour-Bellevue. J'ai même eu l'engagement, verbal, de la

SAEML sur ce point. S'il y est toujours, va falloir que Territoires Charente s'explique». Didier Louis, le président de la structure, est convaincu que «Bertrand Juvenal n'est plus mandaté» et qu'il n'intervient plus. Pourtant, Bernard Alloir, son directeur, répond sèchement: «Je n'ai pas à répondre aux demandes de Michel Gourinchas. Il [Bertrand Juvenal, NDLR] fait partie des intermédiaires avec qui nous travaillons, comme d'autres. On a signé un contrat avec lui, on le respecte et je n'ai rien d'autre à dire». Lorsqu'il évoque son rôle, Bertrand Juvenal parle bien au présent. Il donne même des nouvelles du dossier, est au courant qu'une tranche de 12.000 à 15.000 mètres carrés va être rendue publique très prochainement et assure: «Aujourd'hui, dans cette opération, tout suit son cours». Il précise: «Sur les Montagnes, à Angoulême, je n'interviens pas». Et sur les prix, il s'étonne qu'on s'étonne, justifie: «Un million pour 500 mètres carrés, c'est le prix». Et de mettre en cause les normes thermiques et sismiques. «Les gens n'ont pas conscience de ces surcoûts». Sauf que dans le cas en question, le bâtiment était nu et non isolé.

## Des enseignes annoncées dans les prochains jours

La zone du Mas-de-la-Cour et Bellevue s'étend sur plus de 40 hectares, aux portes de Cognac, et peine à se remplir depuis des années. Pour l'instant, seul Mr.Bricolage a des allures de Robinson Crusé au milieu de son île déserte. Il devrait prochainement être rejoint par l'enseigne Volkswagen, dont le bâtiment est en finition, puis le concessionnaire Peugeot. Pour le reste, c'est morne

plaine, même si Didier Louis, le président de la SAEML Territoires Charente, et Michel Gourinchas, le président de GrandCognac, devraient annoncer de bonnes nouvelles dans les prochains jours. En effet, le permis de construire du Retail Park a été signé. Son taux de remplissage serait d'environ 65%. Les travaux devraient débuter prochainement.

■ OUEST-CHARENTE PAYS DU COGNAC 17/11/2014

### Comité syndical mercredi à Gensac-la-Pallue

Jérôme Sourisseau présidera le prochain comité syndical Ouest-Charente Pays du cognac, ce mercredi à 18h15 à la salle polyvalente de Gensac-la-Pallue. A l'ordre du jour: renouvellement de la convention «secrétaire de mairie itinérant», prestation «santé et prévention des risques professionnels», délégation au président en matière de marchés publics, demandes de subvention, appel à projet Leader 2014-2020, dispositif «Adel TPE 16», signalétique canoë, projet d'éducation au développement durable, contrat de l'agent de développement économique, points d'information.